

# LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°44

OCTOBRE 2023

## LE MOT DU MAIRE



En France, dans le cadre de leurs fonctions, les élus de la République sont de plus en plus fréquemment agressés conduisant un nombre élevé et croissant d'entre eux à la démission.

Hélas notre commune ne fait pas exception à la règle.

Le vendredi 22 septembre Gérard Travers 1<sup>er</sup> adjoint au maire, intervenant avec le conseiller municipal Christian Roethinger dans le cadre de leurs fonctions, a été devant nombre témoins, victime d'insultes, de menaces et d'un violent coup de poing au visage (*et non d'une simple claque !*) qui lui a fracturé le nez. Les deux agresseurs ne pouvaient ignorer sa qualité d'élus car il avait pris soin de décliner sa fonction d'adjoint et l'un des hommes avait, par le passé eu plusieurs fois maille à partir avec lui en sa qualité d'officier de police judiciaire.

Dans cette épreuve tous les élus, *maires, conseillers municipaux et communautaires, député et sénateur du département*, lui ont spontanément apporté soutien et réconfort. Plainte a été déposée en gendarmerie et transmise à Madame La Procureure de la République. Il reste à espérer que les auteurs seront justement et sévèrement punis pour agression d'un élu intervenant dans le cadre de ses fonctions électives.

Il y a quelques mois j'ai fait l'objet de diffamations sur un réseau social bien connu. Un habitant s'est déchaîné en diffusant des insultes et des injures publiques d'une violence inouïe et inimaginable. Après 34 ans d'élus - dont plus de 22 ans comme maire - au service de la population c'était intolérable. Cependant par égard envers sa famille j'avais hésité à porter plainte. Ce que finalement je me suis résolu à faire sur les conseils d'élus qui avaient été placés dans une telle situation mais aussi en l'absence d'excuses.

Pour ces faits, qui discréditent son auteur, il a été convoqué par un magistrat du tribunal judiciaire et condamné au civil.



Le Maire  
Daniel ROTH

**Comptes rendus des 2 derniers CONSEILS MUNICIPAUX****1 - Avancement au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe est créé afin de permettre à un agent de bénéficier d'un avancement de grade compte tenu de son ancienneté

**2 - Pass' Sport culture.**

La Communauté de Communes des Vosges du Sud a mis en place en 2022 un Pass Sport afin d'encourager la pratique sportive et culturelle, sa participation est de 15 €.

La Commune, l'an passé, avait décidé d'abonder la participation de la CCVS à hauteur de 15 €.

Le Conseil Municipal confirme pour les années 2024 et 2025 le maintien de ce dispositif et sa participation de 15 € en plus de celle de la CCVS si celle-ci maintient ce dispositif.

**3 - Acquisitions et cession de parcelles.**

La Commune va acquérir les petites parcelles AP 374b (renumérotée 429) et AP 376d (renumérotée 430) situées en limite de la rue de la Charrière et de la rue des Fouillottes appartenant à M. Daniel Roy d'une contenance de 29 centiares afin de régulariser une situation de fait au prix symbolique de 1 €, ainsi que la parcelle AM 59 située rue de la Charrière à proximité des bennes à verre appartenant à Mme Christiane Haller d'une contenance de 13 ares et 41 centiares.

Par ailleurs, la Commune va vendre à M. David SCHALLER la parcelle communale AP 211, attenante à sa propriété, d'une contenance de 5a 65 ca.

**4 - Renouvellement de notre adhésion au dispositif Conseil en Energie Partagée CEP de Territoire d'Energie 90.**

Depuis 2020 la Commune adhère au service Conseil en Energie Partagé (CEP) de Territoire d'Energie 90 sur la base d'une cotisation de 0,30 € par habitant. C'est une subvention de l'ADEME qui a permis de nous proposer ce tarif très bas.

La convention avec l'ADEME a expiré en janvier 2023 et ne sera pas renouvelée. Pour maintenir les services et en offrir davantage il est nécessaire de revoir le montant de l'adhésion qui passera à 0,70 € par habitant soit une dépense annuelle de 800 € environ.

Ainsi la Commune continuera à bénéficier de tous les services offerts précédemment. Notamment :

- le pré-diagnostic énergétique portant sur les trois dernières années comprenant un inventaire du patrimoine énergétique et son classement.
- le bilan énergétique détaillé portant sur les trois dernières années, comprenant l'analyse du patrimoine et des problématiques énergétiques spécifiques, des propositions d'actions destinées à diminuer la facture énergétique.
- le suivi et l'accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'actions d'améliorations préconisé.
- l'organisation des consultations des marchés publics et la réception électronique des offres.
- participer à moindre coût au marché d'audits énergétiques des bâtiments publics lancé par TDE 90.

**5 - Modification des statuts de la communauté de communes des Vosges du Sud.**

Par délibération n°074-2023 le conseil communautaire a validé la proposition de modification des statuts de la CCVS dont l'objet est de :

- rédiger différemment son implication en matière d'accompagnement scolaire, sans faire référence à un dispositif particulier,
- restituer à la commune d'Etueffont la gestion de la forge musée,
- restituer à la commune de Giromagny la gestion des collections du musée de la mine.

La Commune valide à son tour ces modifications statutaires.

**6 - Renouvellement de la convention de concession du refuge de la Rougevie.**

En 2014 - après de très difficiles tractations entre la commune, l'ONF et le sous-préfet de Lure - nous avons été autorisé à concéder la poursuite de l'occupation du « chalet refuge de la Rougevie » situé dans la parcelle n°1 de la forêt communale pour une durée de 10 ans.

La convention arrivant à échéance il est décidé de la renouveler pour une nouvelle période de 10 ans.

**7 - Renouveau de notre adhésion au dispositif VIGIFONCIER de la SAFER géré par la communauté de communes.**

Elle permet aux communes intéressées d'avoir connaissance des transactions réalisées sur le territoire agricole, naturel et forestier ainsi que les prix pratiqués.

En effet, la commune n'ayant aucun droit de préemption en matière agricole, elle n'a pas connaissance des transactions effectuées sur son territoire hormis par ce biais.

Le Conseil Municipal valide ce renouvellement d'adhésion pour 66€ par an.

**8 - Régularisation par acte administratif de la servitude d'accès à la parcelle AW 34 sur la parcelle communale AX 13.**

Suite à la mise en vente de la propriété bâtie cadastrée AW n° 34 par les conjoints BLAISE, il est ressorti que l'accès à cette propriété se faisait par une parcelle de terrain cadastrée AX n° 13 et appartenant à la Commune.

Il s'agit d'une très ancienne servitude accordée tacitement par la Commune propriétaire de la parcelle AX n° 13.

Monsieur le Maire propose de ne pas remettre en question cette servitude dont le tracé s'il n'est pas apparent sur les plans apparaît sur la vue photographique aérienne du terrain AX n° 13.

Pour sécuriser, il est proposé et acté de rédiger un acte administratif pour rappeler son existence et sa pérennité tant qu'il existera une habitation sur la parcelle AW n° 34.

**9 - Grand site de France du massif du Ballon d'Alsace, autorisation de signature de la charte de partenariat 2023-2026 et désignation du représentant de la commune pour sa signature.**

Le label « Grand Site de France » est une marque déposée de l'Etat, gérée par le Ministère chargé de l'Écologie, inscrite au Code de l'environnement (art. L. 341-15-1) depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

Cette labellisation est destinée à préserver, gérer et mettre en valeur des sites classés (art. L. 341-1 à 22 du Code de l'environnement), sites protégés pour leurs paysages remarquables connaissant une fréquentation élevée entraînant des dégradations du cadre de vie, des paysages, du patrimoine et de la qualité d'accueil.

Ainsi un Grand Site de France est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la législation sur la protection des monuments naturels et des sites qui accueillent un large public et est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait et la cohérence paysagère. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur, répondant aux principes du développement durable.

Situé à l'extrême sud du Massif des Vosges, le Massif du Ballon d'Alsace fait l'objet d'une démarche de labellisation au titre des Grands Sites de France.

Depuis 2016, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) anime l'Opération Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace, qui a obtenu, fin septembre 2022, l'avis favorable de la Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages pour mettre en œuvre le projet et le programme d'actions sur la période 2021-2026 en vue de l'obtention du label Grand Site de France.

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et l'Etat, en tant que copilotes du Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace en projet proposent aux collectivités parties prenantes du Grand Site d'affirmer leur engagement dans la démarche de labellisation Grand Site de France par la signature de la présente charte de partenariat sur la période 2023-2026.

Les signataires partagent la volonté commune d'agir en faveur d'un projet de territoire construit autour de la préservation et de la valorisation des paysages remarquables du Massif du Ballon d'Alsace. Ce projet de développement durable doit favoriser le développement touristique et économique, dans tous ses aspects, dans le respect des paysages qui fondent la notoriété et la valeur exceptionnelle et emblématique du site.

Le conseil Municipal, autorise Madame Annie KOLB, 4<sup>ème</sup> Adjointe, qui a suivi le dossier, à signer ladite charte qui fixe les objectifs communs et définit le rôle et les engagements de chacune des parties prenantes.

---

### 10 - Certification PEFC (Programme d'Exploitation des Forêts Certifiées) de parcelles forestières non soumises au régime forestier.

La commune possède 19 parcelles forestières d'une contenance totale d'un plus de 8 hectares non soumises au régime forestier gérés par l'ONF qui ne bénéficient pas de la certification PEFC. Cette anomalie a été relevée par le contrôleur de cet organisme.

Il nous est demandé de réparer cette anomalie. Il en coûtera 20€ pour 5ans.

La certification PEFC est un plus lorsqu'il s'agit d'exploiter les parcelles de forêt et donne un avantage pour les ventes de bois. .

### 11 - Rapport sur l'eau.

Il est consultable sur le site internet de la commune.

### 12—PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal).

Les documents sont accessibles en mairie et au service urbanisme de la communauté de communes de la Haute Savoureuse à Etueffont ainsi que sur leur site internet.

### 13 - Cession de l'ancien presbytère.

Le compromis de vente a été signé pour 210 000 €.

### 14 - Motion de soutien à Gérard Travers 1er adjoint et à Christian Roethinger conseiller municipal.

Vendredi 22 septembre après-midi ces deux élus de la république intervenaient bénévolement rue de l'église afin de remettre à niveau les bouches à clé sur une section qui venait d'être refaite par l'entreprise STPI. Deux automobilistes ont voulu utiliser cette rue malgré cette interdiction. Nos deux élus ont été insultés copieusement et menacés. Un homme donne un coup de poing au visage de M. TRAVERS lui cassant le nez. Monsieur TRAVERS a appelé le 17 et les ouvriers de l'entreprise STPI enrobés se sont interposés pour le protéger.

Plainte a été déposée en gendarmerie pour agression envers une personne dépositaire de l'autorité publique intervenant dans le cadre d'une mission de service public.

A l'heure où nombre de maires et d'élus sont victimes d'agressions verbales, physiques et ou matérielles entraînant leur démission avec des retentissement au niveau national, il est du devoir des pouvoirs publics de les soutenir sans aucune indulgence et dans le respect de la loi comme s'y est engagé le ministre de l'intérieur. Il serait incompréhensible que les paroles d'élus, surtout lorsqu'ils sont par la loi officiers de police judiciaire, soient moins considérées que celles d'autres citoyens. Et nous élus, nous devons nous interroger sur l'intérêt de continuer à servir nos concitoyens et in fine notre République.

Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte son soutien indéfectible aux deux élus et au maire, et adopte la présente motion qui sera également transmise à l'association des maires.

### 15- Subventions aux associations.

Le montant des subventions alloués aux associations a été réévalué : 12 368 € sont répartis entre 17 associations.

Le FC Giro-Lepuix : 2 466 € ; La Jeanne d'Arc :1 594 € ; Histoire et le patrimoine sous-vosgien : 210 € ; les Anciens combattants : 158 € ; l'AAPPMA : 809 € ; la Raquette Môtieuse : 840 € ; Lepuix Gym : 609 € ; En route les petits Môtieux : 828 € ; la Scierie Demouge : 242 € ; le Ski Club Haute Savoureuse :935 € ; le Bike-Club : 347 € ; le Club de l'Amitié : 849 € ; La Jeanne d'Arc section Saint-Nicolas :347 € ; la Croix-Rouge du canton de Giromagny : 200 € ; l'association du Temps libre : 924 € ; Team Teach : 200 € ; le comité des fêtes : 800 €.

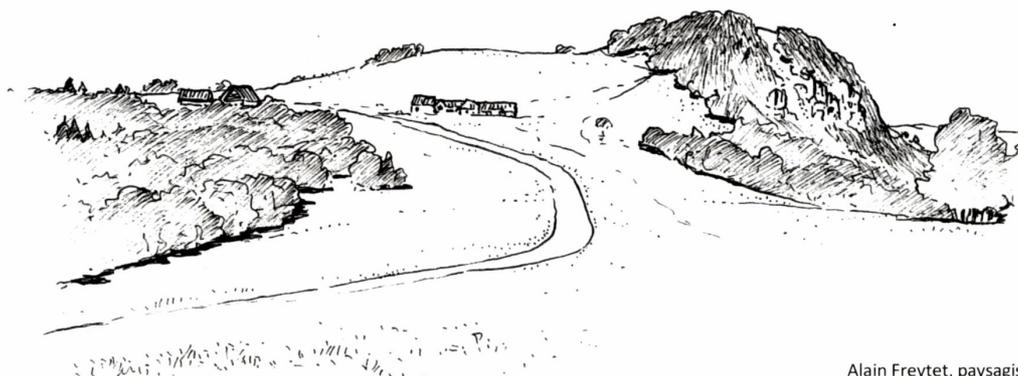


Pour entrer dans la mairie, il faut dorénavant, appuyer sur le bouton « secrétariat » de l'hygiaphone et la secrétaire vous ouvrira la porte.



Un défibrillateur a été installé à la mairie à côté de la boîte aux lettres .

## Opération Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace

*C'est quoi un Grand Site de France pour le Massif du Ballon d'Alsace ?*

Alain Freytet, paysagiste

Un Grand Site de France est un lieu fabuleux ... qui attire du monde. Vous en connaissez sûrement, ils ont des noms poétiques : Montagne Sainte Victoire, Puy Mary, Massif du Canigou... On y vient se ressourcer, admirer le paysage, se plonger dans la nature... tout est beau et authentique !

Et pour apprécier cette beauté et cette authenticité, ces espaces fragiles ont besoin d'être gérés, comme sur les falaises d'Etretat.

Ici au Ballon d'Alsace et sur tout son vaste Massif qui englobe les hautes vallées alentour, on peut profiter pleinement des paysages. Sûrement parce que les visiteurs et les habitants se dispersent le long des nombreux sentiers balisés. Le sentier panoramique à 360° de la chaume du Ballon d'Alsace est le lieu découverte idéal avec une vue sur les Alpes !

A chaque saison son charme : on y vient pour une balade, on revient pour déguster une tarte aux myrtilles, aux premières neiges on se précipite pour goûter aux joies de la neige, selon l'expression consacrée. Sportif, curieux de nature, contemplatif, gastronome... la palette des activités est large.

Préserver cette beauté, vous vous en doutez peut-être est un délicat jeu d'équilibre. On dit que la nature reprend ses droits et c'est tant mieux, mais pour que nous puissions nous régaler des fromages des hauts, le paysan doit composer sans cesse avec la nature et les aléas climatiques très changeants et extrêmes même en altitude. La forêt s'adapte elle aussi aux aléas climatiques, à la chaleur et à la rareté de l'eau, les paysages et perceptions changent. Quand l'eau se fait rare, elle affecte les auberges, les activités de tourisme et de loisirs mais aussi la vie en montagne.

Le Grand Site invite à participer à la construction et à la mise en œuvre d'un projet collectif et partagé, sur six ans, renouvelables. A la clé un label de qualité « Grand Site de France » qui met en avant la valeur emblématique et exceptionnelle du site. !

**De quoi s'agit-il concrètement ?**

Le Grand Site en projet Massif du Ballon d'Alsace s'étend sur 18 000ha sur les versants vosgiens, alsaciens, haut-saônois et terrifortains du Ballon d'Alsace. Il regroupe 21 communes, 6 communautés de communes sur 4 départements et deux régions.

Mener des actions pour préserver et mettre en valeur durablement les paysages remarquables protégés au niveau national. Ces paysages englobent la forêt, les espaces cultivés et construits, du plus naturel au plus transformé.

Avec les élus, les propriétaires, les gestionnaires et les habitants volontaires.

La règle du jeu ? savoir aménager, ou plutôt ménager les espaces tout en valorisant le caractère des lieux, on parle même de l'esprit des lieux. Par exemple, les panneaux ou enseignes doivent être visibles mais pas trop prégnants, etc

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est chargé d'animer l'Opération Grand Site qui pourra nous conduire collectivement au label Grand Site de France. Pour cela, chaque geste compte pour préserver et faire vivre ce que nous venons chercher en fréquentant le Massif du Ballon d'Alsace.

Le 24 octobre 2023, une charte de partenariat du Grand Site en projet est signée entre les 35 collectivités et l'Etat. Elle permet d'unir les acteurs vers l'objectif commun de la labellisation.

Nous vous invitons à rejoindre la formidable aventure du Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace.

**Contacts au Parc naturel régional des Ballons des Vosges**

Grand Site en Projet Massif du Ballon d'Alsace : Anne KLEINDIENST [a.kleindienst@parc-ballons-vosges.fr](mailto:a.kleindienst@parc-ballons-vosges.fr)

Avenir Montagnes Ingénierie Massif du Ballon d'Alsace : Agnès VEYSSIERE [a.veyssiere@parc-ballons-vosges.fr](mailto:a.veyssiere@parc-ballons-vosges.fr)

Communication : Isabelle COLIN [i.colin@parc-ballons-vosges.fr](mailto:i.colin@parc-ballons-vosges.fr)



## TRAVAUX sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement ont été réalisés par l'entreprise STPI dans différents endroits du village.

- **Rue de Belfort** : la commune en association avec la communauté de communes des Vosges du Sud et le Syndicat des eaux de Giromagny.

Du n° 1 au 13 rue de Belfort : les conduites d'eau ont été changées. Les habitations sont dorénavant alimentées par l'eau de Lepuix et non plus du Syndicat des eaux de Giromagny.

Les compteurs d'eau ont été remplacés et sont enterrés dans un regard isotherme en limite de propriété.

Côté assainissement : les conduites ont été changées du n° 1 au 13 et la 2ème partie du renouvellement du réseau est prévu en 2024.

- **Rue des mines et rue du moulin** :

les conduites d'eau ont été changées et les compteurs d'eau ont été remplacés et sont enterrés dans un regard isotherme en limite de propriété.

Les rues ont été remises en enrobés. Les enrobés sont pris en charge par la communauté de communes des Vosges du Sud et la commune. Le coût restant à la charge de la commune est de 57 500€.



- **Rues de la Beucinière, de l'église et Chauveroché** : les bouches à clés ont été changées, celles-ci étaient en mauvais état et des fuites avaient été détectées.



Le changement et l'ajout de nouvelles vannes de sectorisation avec mise en place de compteurs de surveillance de la consommation d'eau sur la conduite principale permettra la recherche des fuites d'eau plus rapidement.



Une borne incendie a été mise place rue des mines .

Le coût de ces travaux est estimé à 328 000€ HT.

Grâce à ces travaux, la consommation d'eau pour le village sur les réservoirs des Hauts Prés et de la Goutte St Guillaume est passée de 12m<sup>3</sup>/heure à 8m<sup>3</sup>/heure.

Tous ces travaux ont été supervisés par Gérard Travers .

### AMENAGEMENT D'UN PLATEAU MULTISPORTS - CITY STADE ET D'UNE AIRE DE JEUX

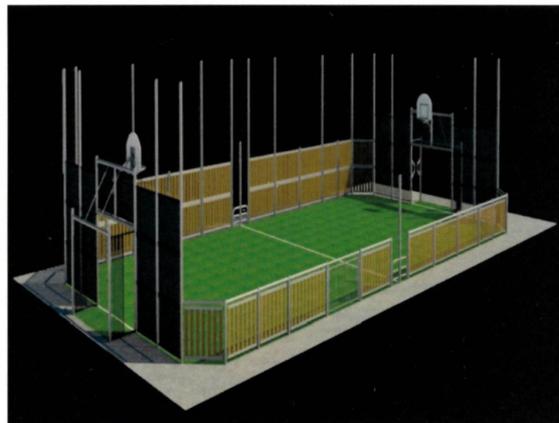
**PLATEAU MULTISPORTS CITY STADE** : montant des travaux : 106.000€ HT

**Subventions :**

60.000,00 € de l'Agence Nationale du Sport

5 000,00 € de la Caisse d'Allocations Familiales

**AUTOFINANCEMENT :** 41.000 € HT



**AIRE DE JEUX** : montant des travaux : 78 000€ HT

**Subventions :**

Préfecture du Territoire de Belfort - DETR :  
29.500,00 €

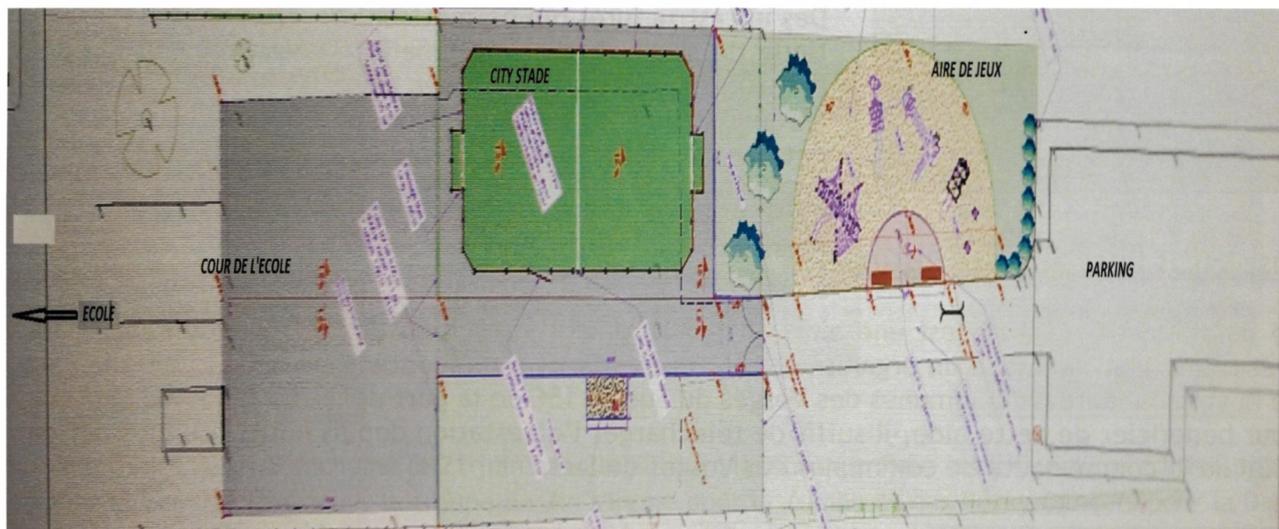
Caisse d'Allocations Familiales : 5.000,00 €

**AUTOFINANCEMENT : 43.500€ HT**



Opération soutenue par l'État

DOTATION D'ÉQUIPEMENT  
DES TERRITOIRES RURAUX



**MARCHE GLOBAL : 184 000€ HT**

Les travaux seront réalisés par l'entreprise LUDC de Kingersheim et Casal Sport pour le city stade et Husson pour l'aire de jeux.

La fin des travaux est prévue pour la fin d'année suivant la météo.

Ces travaux sont supervisés par Jean-Bernard Marsot.





## LA TRIBUNE DES JEUNES

### 1<sup>er</sup> coup de pioche pour le city-stade et l'aire de jeux



#### A vos baskets !!

Enfants, ados et parents pourront bientôt profiter de ce nouvel aménagement situé rue du Moulin.

Des infrastructures qui permettront de développer la pratique du sport, basket, handball en passant par le football, un moyen de développer la pratique du sport chez les jeunes mais également favoriser la motricité des plus petits et développer l'autonomie et la sociabilisation.

### Dispositif Pass'Sport/Culture

Le pass'Sport & Culture est une aide financière pour l'inscription de votre(vos) enfant(s) auprès d'une association, d'un organisme culturel et sportif d'un montant de 30€ (15 € de la part de la communauté de communes des Vosges du Sud et 15€ de la part de la commune de Lepuix). Pour bénéficier de cette aide, il suffit de télécharger l'attestation depuis notre site internet ou celui de la communauté de communes des Vosges du Sud.



La commune offre à tous les jeunes entre 11 et 30 ans, la Carte Avantages Jeunes.

Pour les habitants de Lepuix désirant venir chercher cette carte, merci de vous munir de la carte d'identité du jeune + justificatif de domicile et d'une photo d'identité

### CEREMONIE - NOUVEAUX DIPLOMES

Traditionnellement, la Commune offre une récompense financière aux nouveaux diplômés. Les personnes concernées doivent présenter leur diplôme ou leur relevé de note accompagné d'un relevé d'identité bancaire (aide versée uniquement par virement bancaire).

**Cette année, une cérémonie officielle de remise des récompenses se déroulera : Samedi 4 novembre - 11h00 - en mairie**

diplôme	Obten-tion	Assez-bien	Bien	Très-bien
Brevet des collèges/ Brevet pré-pa métiers	30 €	40 €	50 €	60 €
CAP	40 €			
Bac toutes filières con-fondues	40 €	50 €	60 €	70 €



## COMITE DES FETES

Les animations se succèdent pour le Comité des Fêtes...

La Foire artisanale du mois de mai a réuni pas moins de 15 exposants à la salle des fêtes. De nombreux visiteurs ont pu admirer le savoir-faire des participants en couture, tricot, peinture, chantournage, vannerie et pour les gourmands, des stands de miel, confiture et pâtisseries.



Le Comité des Fêtes a enchaîné le 21 juin avec la Fête de la Musique. Pour cette première édition organisée par le Comité, La Clique, la troupe de Zin Virginie pour la Zumba et des Rocky Dancers pour la Dance Country, Marco et DJ Zim, se sont succédés jusque tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des villageois. Toute l'équipe était réunie pour proposer aux habitants de Lepuix, une soirée festive et conviviale.

Nous étions également présents sur le Tour de France le 22 juillet, au foyer communautaire du Ballon, pour accueillir les spectateurs autour d'une buvette et d'un stand de restauration. Un beau moment de convivialité apprécié de tous.



L'assemblée générale aura lieu mercredi 15 novembre à 20h à la mairie de Lepuix.

Toujours à la recherche de personnes voulant s'investir dans le milieu associatif, nous vous invitons à nous rejoindre, lors de cette soirée.

N'hésitez pas à nous contacter également pour vos propositions d'animations pour le village au 0687885843 ( JM Lanneau ) ou par mail [comitedesfetes90200@gmail.com](mailto:comitedesfetes90200@gmail.com)

---



## La Jeunesse au pied du Ballon

Bonjour, à toutes et à tous.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'association.

Cette association prend vie lors d'un café entre parents, avec une idée commune; regrouper et occuper nos enfants de façon régulière .

Cette idée a évolué dans le but d'offrir aux enfants expériences et compétences diverses et variées de tout un chacun .

Petite partie sur les membres fondateurs.

-Notre Présidente **Tifany BRUNNER** infirmière libérale, en couple, maman de 2 enfants, fondatrice énergique et très sportive, monitrice premiers secours, a créé cette association pour répondre à un besoin réel, elle apporte ses compétences ,ses idées débordent, son organisation ne laisse rien au hasard , c'est notre pilier....

-Notre Vice Présidente **Lorenza LESOU** assistante maternelle, mariée ,maman de 3 enfants apporte toute sa douceur gentillesse bienveillance, détentrice du BAFA ses nombreuses compétences sont indispensables à notre projet, elle apporte le rayon de soleil de l'association ....

-Notre Trésorière **Sandrine PERROS** préparatrice en pharmacie, mariée, maman de 2 enfants apporte ses expériences, ses compétences, la logistique administrative, rigoureuse elle apporte la stabilité ....

Ensemble nous pourrions proposer un éventail d'activités ludiques :

SPORT / NATURE/ ART

- loisirs créatifs, revalorisation , recyclage et bricolage...
  - sports : boxe, zumba, cross fit, randonnées...
  - premiers secours gestes qui sauvent
  - ouverture sur les sciences, mycologie, botanique...
  - découverte de l'univers des pompiers, et du monde des ULM, modélisme .
  - art musical découverte des musiques du monde .
  - découverte de la biodiversité d'ici et d'ailleurs, connaissance et respect des animaux ...
- et bien d'autres .

Cette liste n'a pas de fin et elle se complétera avec le temps !

Une cotisation de 10€ par enfant et pour l'année sert uniquement à couvrir les frais d'assurance.

Les subventions, dons, recyclage, le bénévolat et volontariat feront vivre l'association .

Nous restons à votre disposition pour toutes questions , et vous remercions pour votre lecture .

Bien sincèrement l'équipe de la jeunesse au pied du ballon .

---

## FOOTBALL CLUB GIRO LEPUIX

Retour sur le match de 16 Septembre qui opposait notre équipe fanion au Besançon foot

Samedi 16 septembre avait lieu un match de gala pour notre équipe fanion, elle se voyait opposer au Besançon Foot (N3) pour le 3ème tour de coupe de France.

Au-delà du score (1-7 pour les visiteurs), nous retiendrons de cette soirée la belle cohésion dont a fait preuve l'ensemble du club. En effet c'est plus d'une cinquantaine d'enfants, pour la plupart accompagner de leurs parents, qui étaient présents ce soir-là pour encourager nos seniors.



Pour les U9 et les U13F, c'était accompagnement des joueurs lors de la rentrée sur le terrain. Les U11 se sont occupés du ramassage de balle durant le match et enfin les U13, U15, U15F se sont chargés de mettre l'ambiance avec chants et tambours !

Ce fut l'occasion pour certains enfants et certains parents, d'assister pour la première fois à un match des seniors du club.

Merci à tous pour cette belle soirée !

### Joyeux anniversaire le FCGL !

En ce samedi 21 octobre, le soleil avait honoré l'invitation du FC GIRO LEPUIX pour fêter dignement ses 25 ans d'existence.

Né il y a 25 ans de la fusion des clubs de L'US Giromagny et de L'AS Lepuix-Gy avec la volonté de développer la pratique du football dans le pays sous vosgien. Le FCGL compte aujourd'hui plus de 200 licenciés, avec des équipes dans toutes les catégories.

Les membres du comité avaient donc à cœur cette année de marquer cette date symbolique autour d'un événement fédérateur pour le Club. C'est donc près de la moitié des licenciés du club ainsi que quelques anciennes gloires qui se sont retrouvés sur le terrain honneur de Giromagny samedi après-midi pour un tournoi intergénérationnel. Chaque équipe était composée d'un joueur de chaque catégorie dans le but d'apprendre à mieux se connaître mais aussi pour les plus jeunes d'apprendre quelques gestes techniques de la part de leurs aînés.



Cette après-midi s'est déroulée dans la rigolade et la bonne humeur et s'est terminée par un pot de l'amitié auquel étaient invités les sponsors, élus, président de la ligue, bénévoles et anciens membres du club qui ont tous pris plaisir à se retrouver autour d'une rétrospective retraçant 25 ans de passion du football et de manifestations.

Enfin, la journée s'est conclue par la rencontre à domicile entre l'équipe fanion et Villars sous Écot. Un match d'une belle intensité remporter 3-2 par nos grenats !

## INAUGURATION Route 1ere D.F.L.

Samedi 25 novembre à 15h à l'entrée de du village (pancarte Lepuix), un panneau sera inauguré dans le cadre du projet de la Route de la 1<sup>re</sup> DFL (Division française libre). Le projet de cette route, imaginé par Marie-Hélène Châtel, déléguée de l'Association pour la mémoire de la 1<sup>re</sup> DFL, avec le soutien de la Fondation de la France libre, consiste à poser des panneaux dans toutes les communes libérées par cette division, du Var jusqu'à l'Est, sans oublier le massif de l'Authion, dans les Alpes-Maritimes, où la 1<sup>re</sup> DFL a terminé la guerre. Quarante-huit cimetières, abritant plus de 3 600 morts, jalonnent son itinéraire.

La 1<sup>re</sup> DFL a été la principale unité des Forces françaises libres, composée d'Européens et de soldats des colonies. Elle a été citée quatre fois à l'ordre de l'armée entre 1942 et 1945 et a été l'une des divisions les plus décorées de la Seconde Guerre mondiale. « Ce "noyau dur" de la France Libre, selon l'expression du Général de Gaulle, ne doit pas être oublié par les générations qui viennent », c'est tout le sens de cette route.



### BIKE CLUB GIROMAGNY

# LOTO

## SAMEDI 25 NOVEMBRE

### Espace de la Tuilerie à Giromagny

### à 20h30

Ouverture des  
portes à 19h30



Organisé par le  
Bike club Giromagny

Nombreux lots dont:

TV écran plat;  
Electroménager;  
outillage ; vélo ;  
tablette numérique ;  
restauration ; vin ;  
parties gourmandes...

Droit d'entrée:

16 € les 3 cartons

3 € le carton supplémentaire

Renseignements et réservations au 06 75 93 94 06

Imprimé par nos soins

La municipalité remercie chaleureusement les personnes qui ont participé au désherbage du cimetière 3 jours début juillet.



### DISTRIBUTION DES SACS KRAFT

Des distributions mensuelles auront lieu jusqu'à la fin de l'année sur le parking en face de la gendarmerie à Giromagny de 13h30 à 18h :

- le vendredi 24 novembre
- le vendredi 22 décembre

### BENNES A DECHETS VERTS

Certains actes manquant de civilité ont été portés à notre connaissance concernant les bennes à déchets verts mises à la disposition des usagers dans certaines communes.

En effet, malgré le fait qu'elles soient pleines certains viennent tout de même déposer leurs déchets de ce type jusqu'à débordement ainsi que poser à côté de ces bennes. Ces comportements entraînent des désagréments aux abords des bennes pour les communes concernées, ces dernières mettant à disposition le terrain pour le bien-être des usagers.

Donc, veuillez respecter les conditions de remplissage de ces contenants et les alentours. SVP

**SMICTOM**  
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

**Christine CUENAT** Tél. 03 84 54 65 47 / 06 08 02 99 80  
Cheffe d'équipe Email : ccuenat.smictom-zsv@orange.fr

SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE  
40B avenue Jean Moulin • 90110 Rougemont-Le-Château • Standard : 03 84 54 69 44  
www.smictom-zsv.fr

N'imprimez ce message que si vous en avez l'usage



## Récapitulatif des manifestations à venir à Lepuix

Samedi 9 décembre : St Nicolas

Dimanche 10 décembre : repas des Anciens

Samedi 16 décembre : marché de Noël au stade des prés du feu

### RECETTE D'AUTOMNE

#### Le gratin de potiron et butternut façon dauphinois .



Les ingrédients pour 4 personnes :

- 2 oignons
- 4 brins de persil plat
- 10 g de beurre
- poivre
- sel
- 500 g de potiron
- 500 g de butternut
- 2 gousses d'ail
- 80 cl de crème épaisse
- 3 c.à.s de graines de courge
- 4 pincées de muscade
- 100 g de fromage râpé

Lavez, effeuillez le persil.

Pelez et émincez l'ail et l'oignon.

Éplucher le potiron et le butternut.

Enlevez les graines et coupez la chair en lamelles très fines (environ 3 mm).

Placez-les dans une casserole avec les oignons émincez.

Versez 60 cl de crème, assaisonnez de muscade, sel et poivre.

Ajoutez l'ail, le persil et les graines de courges.

Portez à ébullition et faites cuire 8 min en remuant délicatement à mi-cuisson.

Préchauffez le four à 180°C (th.6).

Beurrez un plat à gratin.

Versez le contenu de la casserole. Recouvrez avec les 20 cl de crème restant et parsemer de fromage râpé.

Enfournez pour 15 à 20 min.

Bon appétit !